

Département
de la
Charente-Inférieure

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrond. de Rochefort

Commune de ROYAN

Canton de Royan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 12 Juin 1947

Police - Personnel auxiliaire
pour la saison.

47060

L'an mil neuf cent quarante sept, le douze du mois de Juin, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. REGAZONI Charles, Maire, en session ordinaire, d'après convocations faites, le 7 Juin 1947.

Etaient présents: MM. REGAZONI Charles, Veyssiére, Rochedereux, Dasseux, Julien, Mme Perizet, Melle Rikosky, MM. Beudet, Péreudenu, Grussenmeyer, Chollet, Boulérne, Prugnoud, Conge, Chazeaud, Senelier, Ollivier, Counil.

Excusés: MM. Arrivé, Bouchet, Couzinet, Domecq, Prot Simon, Savignac, Thomas.

Les conseil lors présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la Loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. CONGE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance.

M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. le Directeur des Services de Police du département.

LE CONSEIL ESTIME :

1^o- qu'il est nécessaire de renforcer l'effectif de la Police pendant la saison, en raison de l'augmentation de la population et de la circulation.

2^o- que l'organisation et les frais de cette opération devraient être pris en charge par l'Etat, puisque la Police de Royan est une police d'Etat.

Vu à La Rochelle, le 12 JUIN 1947
Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.
Les membres ci-dessous, ont signé au registre les Membres présents à la séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

[Signature]



Rémy
Marc